

Tout d'abord, le **Snuep FSU** tient à remercier les personnels de la Division des Personnels Enseignant pour leur efficacité, leur disponibilité et leur écoute.

La Capa de promotion d'échelon d'aujourd'hui, se tient dans un climat salarial morose. Le point d'indice gelé depuis juillet 2010, a augmenté les pertes de pouvoir d'achat des collègues. L'avancement indiciaire dans la grille des PLP par le truchement des promotions est l'unique revalorisation salariale proposée par notre employeur. Les collègues qui ne progressent qu'à l'ancienneté sont lourdement pénalisés. C'est donc, une véritable revalorisation salariale que nous réclamons et, selon nous, l'heure supplémentaire obligatoire doit être rétribuée selon l'indice de l'enseignant et majorée de 25 %.

Pour autant, le **Snuep FSU** souhaite déconnecter l'avancement des carrières de l'évaluation des enseignants, sans toutefois demander que cette dernière ne soit effectuée que par les seuls chefs d'établissements, comme le proposait le gouvernement précédent.

Dans ce contexte, le ministre propose de discuter des **missions du métier d'enseignant**. Le **Snuep** avec l'ensemble des syndicats de la **FSU**, demande depuis des années la **revalorisation de notre métier** et une juste reconnaissance de notre travail. Le Snuep partage la volonté des collègues de **rendre visible notre travail invisible** et en finir avec les attaques et vexations dont nous faisons l'objet depuis des années. A ce sujet, les collègues ont majoritairement mal compris et vu comme **vexatoire** la demande de la FCPE de faire rattraper la journée de prérentrée du 2 septembre. **Ils acceptent mal la volonté de notre employeur de les faire rentrer le vendredi 29 août 2013.**

Les pistes envisagées par le ministère, nous incitent à la plus grande prudence, le **Snuep FSU affirme son opposition à toute attaque contre notre statut**, notamment par l'individualisation des traitements décidés au niveau des établissements. Le **Snuep FSU refusera toute pondération du paiement des heures de cours en fonction des effectifs** ce qui aurait pour conséquence une baisse salariale. Le Snuep FSU conteste la notion de mérite, notion subjective donc arbitraire, source de division au sein des équipes pédagogiques. Enfin, **le Snuep FSU refusera toute volonté d'annualiser notre temps de travail.**

Le **Snuep FSU demande une harmonisation des notes pédagogiques** comme ce qui se fait dans l'académie de Créteil, ce qui permet de diminuer les inégalités entre les collègues selon les disciplines. Nous regrettons que certaines notes trop anciennes d'inspections entraînent des retards dans la progression de carrière des collègues, dans certains cas, nous pouvons comprendre le désarroi de collègues à qui ont dit qu'ils n'ont pas démérité mais que leur note reste trop basse parce que le délai entre deux inspections est trop long. A ce sujet nous avons pu relever que les collègues travaillant en EREA ou en Segpa semblent particulièrement pénalisés, ce qui pour nous est inacceptable.

Le Snuep FSU demande une clarification sur le processus de vieillissement des notes compensant des délais trop longs entre deux inspections. L'harmonisation des pratiques selon les disciplines doit permettre de réduire les inégalités et disparités entre collègues.

Pour conclure, nous rappelons les mandats du Snuep FSU en ce qui concerne l'avancement de carrière :

- **La reconstruction de la grille indiciaire avec la disparition de la Hors classe qui disparaîtrait en tant que telle.**
- **L'entrée dans le métier avec un indice de 540, soit un salaire brut de 2500 €.**
- **La création d'un 12° échelon à l'indice 963, soit un salaire brut de 4436,78 €.**
- **Un rythme d'avancement rapide en début de carrière et identique pour tous, permettant d'atteindre le 8° échelon en 9 ans à l'indice 804, indice supérieur à l'indice actuel du 7° échelon de la hors classe, représentant ainsi 80 % du salaire maximum revendiqué.**
- **L'intégration de toutes les indemnités dans le traitement indiciaire.**
- **Le rattrapage du pouvoir d'achat par l'augmentation de la valeur du point d'indice qui a perdu 25 % en vingt ans.**

Ces revendications correspondent aux attentes fortes des collègues qui demandent une reconnaissance réelle de leur métier d'enseignant.